

Les Possibles — No. 16 Printemps 2018

La transformation néolibérale revisitée,

mardi 11 octobre 2016, par Michel Cabannes

Le néolibéralisme fait l'objet d'un nombre croissant de travaux, notamment en raison de son renforcement depuis la crise et de son impact négatif sur la démocratie. Dans cette perspective, Pierre Dardot et Christian Laval présentent dans leur dernier ouvrage *Ce cauchemar qui n'en finit pas* une actualisation de leur analyse de *La nouvelle raison du monde* [1]. Leur définition du néolibéralisme déborde l'économie pour intégrer les aspects institutionnels et sociétaux : « une raison-monde qui étend et impose la logique du capital à toutes les relations sociales jusqu'à en faire la forme même de nos vies » (p. 10). Le déploiement historique du capital suppose à chaque étape une mise en forme symbolique et une mise en œuvre institutionnelle. Le néolibéralisme, forme singulière du capitalisme, crée un nouvel ensemble de règles définissant non seulement un régime d'accumulation, mais plus largement un type de société, marqué par l'imaginaire entrepreneurial et des comportements individuels centrés sur l'accumulation. Les auteurs évoquent notamment le rôle actif du politique, l'absence de recul de l'État, le renforcement du néolibéralisme, les atteintes à la démocratie et une alternative possible.

L'État promoteur du néolibéralisme

P. Dardot et C. Laval soulignent le rôle majeur du politique dans son développement. « L'imaginaire néolibéral n'est pas l'utopie libertarienne, il ne condamne pas l'État à l'inexistence ; il l'enrôle dans la logique de la concurrence, ce qui est tout autre chose ». (p. 223-224). L'essor du néolibéralisme a résulté d'une chaîne de décisions politiques prise par des gouvernements « entraîneurs ». Les autres gouvernements ont suivi en arguant qu'il aurait été économiquement suicidaire de ne pas s'aligner sur ces pratiques, seules à même d'attirer les capitaux (baisse des normes salariales et des prélèvements fiscaux et sociaux notamment). L'émergence du néolibéralisme a répondu à une crise de gouvernementalité et pas seulement à une crise d'accumulation au cours des années 1970, ce qu'André Gorz avait déjà mis en relief [2].

Les auteurs détaillent surtout le processus en Europe. Le programme ordolibéral pour un « ordre de concurrence » a influencé la construction européenne dès l'origine et surtout à partir des années 1980. La règle fondamentale de la « constitution économique » européenne est la concurrence libre et non faussée. Le grand marché européen a permis de contourner les résistances sociales aux politiques néolibérales nationales. Les bâtisseurs du marché ont visé l'intensification des logiques de concurrence entre les États et à l'intérieur de chaque État. Le renforcement du pouvoir des institutions européennes a servi la stratégie de marché. La création de normes a contribué à la construction du marché. L'indépendance des institutions européennes à l'égard des pouvoirs nationaux a permis d'échapper aux compromis nationaux et d'obtenir un cadre monétaire stable. « Cette puissance du droit est de plus en plus ouvertement ordonnée à la légitimité absolue et sans contrepoids de l'accumulation du capital et de la concurrence généralisée » (p. 132).

Les auteurs peuvent d'autant plus valoriser le rôle de l'État dans le néolibéralisme qu'ils privilégient le cas des pays européens influencés par l'ordolibéralisme. Mais l'implication de l'État comme instituteur du marché nous paraît moins importante dans le néolibéralisme anglo-saxon d'inspiration ultralibérale. La révolution conservatrice (R. Reagan, M. Thatcher) a provoqué un choc politique et social très important mais elle ne s'est pas appuyée sur une multiplication des normes comme en Europe. C'est d'ailleurs cette révolution qui a marqué le démarrage de la trajectoire néolibérale dans le monde, alors que l'influence de l'ordolibéralisme en Europe a été bien plus progressive avec une accélération au cours des années 1980.

L'ultralibéralisme, notion contestée

P. Dardot et C. Laval contestent l'assimilation du néolibéralisme à un ultralibéralisme, conçu comme un ensemble de politiques économiques procédant d'une volonté d'affaiblir l'État au profit du marché. « Il faut cesser de penser l'avènement du néolibéralisme d'une manière exclusivement négative, comme un démantèlement des règles existantes, un rétrécissement de la marge d'action des États, un amoindrissement de la souveraineté nationale-étatique réduite à une peau de chagrin ou encore un dysfonctionnement de la démocratie libérale » (p.71). Ils considèrent que le néolibéralisme ne peut se ramener à un « ultralibéralisme » conçu comme un projet d'affaiblissement des États au profit du marché, et que l'ultralibéralisme n'est pas l'aboutissement d'un néolibéralisme livré à lui-même. L'idée de dépérissement de l'État par la « globalisation ultralibérale » impliquerait aussi l'ignorance de la régression démocratique. « Cette vision rend aveugle au phénomène majeur de ces dernières décennies : non pas le dépérissement de l'État, mais sa transformation profonde dans un sens qui est celui non d'une

simple « restriction du périmètre de la démocratie », mais d'un évidemment de celle-ci à l'initiative de l'État. » (p. 221). Les concepts d'ultralibéralisme, de totalitarisme néolibéral ou de capitalisme réduit à un système de production ne pourraient pas non plus saisir le processus d'auto-renforcement du néolibéralisme.

Les auteurs s'opposent avec raison aux approches largement répandues qui assimilent le néolibéralisme à l'ultralibéralisme fondé sur la croyance dans l'autorégulation des marchés. Ils évitent ainsi une erreur très partagée dans la gauche européenne consistant à se limiter à la seule critique de l'ultralibéralisme anglo-saxon (R. Reagan et M. Thatcher) en ignorant l'ordolibéralisme qui joue un rôle essentiel en Europe, ce qui permet de paraître anti-néolibéral sans remettre en cause le néolibéralisme européen. Ils évitent aussi un contresens fréquent, notamment dans les médias, consistant à décréter « la fin du néolibéralisme » chaque fois que l'on constate un « retour de l'État » dans l'économie.

Toutefois, les auteurs nous paraissent sous-estimer la dimension de recul de l'État qui existe dans toute forme de néolibéralisme au niveau de la finalité. Le rôle de l'État dans l'institution du marché, par la création de normes et par un encadrement sécuritaire, peut très bien s'accompagner d'un reflux de l'État interventionniste par ses interférences dans le marché et par la production non marchande. On peut avoir à la fois un renforcement d'un État instituteur du marché au service de sa logique et un reflux d'un État interventionniste limitant la domination de sa logique. Dans l'ordolibéralisme, l'utilisation accrue de la compétition pour discipliner les comportements aboutit à l'expansion de la logique du marché au détriment de la capacité d'action des politiques.

La radicalisation du néolibéralisme

P. Dardot et C. Laval décrivent le renforcement du néolibéralisme qui produit le « *devenir monde du capital* » : « Le capital ne connaît plus de frontières géographiques, ni de séparations entre les sphères dans la société. C'est une logique de *l'illimitation* qui tend à s'imposer dans tous les domaines. Tout individu est appelé à devenir lui-même « capital humain » ; tout élément de la nature est regardé comme ressources productive ; toute institution est considérée comme instrument de production » (p. 87).

La concurrence dans le cadre de la mobilité du capital joue un rôle essentiel. Elle englobe la mise en concurrence des salariats, des systèmes sociaux et fiscaux, des institutions politiques et des sociétés. La liberté de mouvement du capital implique des politiques favorables au capital afin de l'attirer, ce qui est à la base des politiques de l'offre, menées par tous les gouvernements dans le cadre de la mondialisation. La concurrence entre capitaux à l'échelle mondiale suppose la généralisation de la politique de compétitivité, d'où une chasse aux obstacles à la liberté capitaliste et à la valorisation du

capital. Le système se renforce par les contraintes qu'il fait subir aux acteurs privés et publics. Les politiques néolibérales construisent des dynamiques qui obligent les gouvernements à obéir aux effets des politiques antérieures qu'ils ont conduites. Le néolibéralisme est même capable d'enrôler dans sa logique le conservatisme islamiste et d'autres idéologies conservatrices.

Le néolibéralisme s'est radicalisé à la faveur de la crise et il s'est renforcé en se radicalisant. Les auteurs rejoignent sur ce point l'approche de Colin Crouch [3]. « Le néolibéralisme ne cesse, par les effets d'insécurité et de destruction qu'il engendre, de s'autoalimenter et de s'auto-renforcer » (p.16). « Plus la logique dominante se déploie, plus elle détruit ce qui pourrait la contenir, plus elle se renforce selon une logique proprement infernale » (p. 30). Les politiques néolibérales construisent des dynamiques qui obligent les gouvernements à obéir aux effets des politiques antérieures qu'ils ont conduites. La crise de la dette publique a été utilisée récemment pour faire accepter de nouvelles réformes.

La thèse du renforcement du néolibéralisme est empiriquement tout à fait fondée. Elle est manifestement bien plus réaliste que la thèse de « la fin du néolibéralisme » qui fut souvent annoncée et à chaque fois démentie, surtout depuis la crise de 2008-2009. L'intensification du processus se réalise sur la base des engrenages néolibéraux par le jeu de la compétition entre les États, chaque mesure néolibérale entraînant des pressions pour de nouvelles réformes, comme l'a montré Jean Coussy [4].

Toutefois, les auteurs nous paraissent sous-estimer le frein de la défense de l'État social que Christophe Ramaux a par ailleurs analysé [5]. Le néolibéralisme a dû, pour progresser, privilégier initialement les réformes suscitant le moins de résistance car sans impact direct visible sur les populations (la déréglementation et les privatisations notamment). Les institutions de la démocratie politique ont permis aux populations de limiter les attaques contre l'État social. C'est surtout depuis la crise qu'on en arrive à la mise en cause de la protection sociale, des services publics et du droit du travail, mais des obstacles au reflux de l'État social persistent, surtout en France. En fait, l'État n'est pas seulement le fidèle exécutant des intérêts du capital, c'est aussi un facteur de légitimation de l'ordre existant, ce qui suppose des concessions aux électeurs tant que subsistent des structures démocratiques.

Le néolibéralisme contre la démocratie

P. Dardot et C. Laval considèrent que le néolibéralisme défait la démocratie, comme l'indique le sous-titre du livre, rejoignant à cet égard les préoccupations d'un nombre croissant d'auteurs parmi lesquels Wendy Brown [6]. Il ne s'agit pas d'un totalitarisme, mais il ne s'agit plus d'un État de droit classique.

La gouvernance néolibérale est « un mode hybride d'exercice du pouvoir qui tient à la fois du gouvernement du petit nombre ou de l'élite, au sens d'une expertocratie et d'un gouvernement pour

les riches, au sens de sa finalité sociale » (p. 24). Les auteurs rappellent que, pour Aristote, « il y a oligarchie quand ce sont ceux qui détiennent les richesses qui sont souverains dans la constitution, démocratie au contraire, quand ce sont ceux qui ne possèdent pas beaucoup de richesses mais sont des gens modestes » (p. 22-23). Le bloc oligarchique néolibéral est « cette coalition de groupes élitaires qui ont à la fois des intérêts spécifiques dans les différentes institutions et sphères sociales où ils dominent, et des intérêts communs dans la mesure où ils ne peuvent dominer que par la solidarité organique qui les unit. » (p. 179-180). Cela comprend quatre composantes : l'oligarchie gouvernementale et la haute caste bureaucratique, les acteurs financiers et le top-management des grandes entreprises, les grands médias d'opinion et de divertissement, les institutions universitaires et éditoriales. L'interpénétration du monde des affaires, de la bureaucratie d'État et de la politique professionnelle a pris un caractère inédit. Le pouvoir politique des grandes entreprises redouble le pouvoir social du capital sur l'organisation du travail et sur les modes de vie. En France, les organes du dirigisme d'État sont devenus des leviers de la rationalité néolibérale. Le système oligarchique s'accompagne d'une tendance à l'interdiction de penser qu'il puisse exister une autre logique politique. Rawi Abdelal a montré le rôle des concepteurs français de la politique économique dans l'édification des codes de la finance globale [7].

Le projet néolibéral restreint la démocratie par des règles réduisant les choix politiques. « Au cœur du projet néolibéral, il y a un antidémocratisme foncier qui procède d'une volonté délibérée de soustraire les règles du marché à l'orientation politique des gouvernements en les consacrant comme règles inviolables s'imposant à tout gouvernement, quelle que soit la majorité électorale dont il est issu » (p.45-46). Ceci vaut pour la version hayekienne et pour la version ordolibérale de la constitutionnalisation de l'ordre économique.

Le néolibéralisme allié à un « sécuritarisme d'État » accélère une sortie de la démocratie. Comme système de « raison politique unique », « le système néolibéral mondial ne tolère plus d'écart par rapport à la mise en œuvre d'un programme de transformation radicale de la société ». (p.12). En concentrant le pouvoir dans les mains des acteurs économiques, la raison politique néolibérale désactive la démocratie et fragmente la société.

En Europe, les traités ont fixé un cadre qui soustrait en partie les politiques économiques à la démocratie. « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens » a rappelé J.-C. Juncker (*Le Figaro*, 29 janvier 2015). Depuis le début de la crise, le nœud coulant de la dette est un instrument d'asservissement des peuples, particulièrement en Grèce. « La constitutionnalisation de la concurrence, de l'équilibre budgétaire et de la politique monétaire par les traités ne suffit pas (...). La « constitutionnalisation économique » doit être redoublée en cas de crise grave par le gouvernement direct d'un pays membre exercé par des autorités économique-financières qui s'arrogent le droit de changer ou d'édicter les lois de ce pays » (p. 153). Le pouvoir coercitif de la dette passe aussi par le

pouvoir des créanciers au niveau des marchés. La peur des créanciers est le principal motif des politiques d'austérité et la conditionnalité des prêts permet d'imposer des réformes structurelles.

Les auteurs insistent avec raison sur les effets délétères du néolibéralisme sur la démocratie. On peut considérer que le recul de la démocratie passe davantage par les normes et les traités en Europe et davantage par d'autres mécanismes dans les pays anglo-saxons.

Quelle alternative ?

P. Dardot et C. Laval dénoncent la responsabilité de la gauche au pouvoir dans le processus néolibéral : elle n'est pas seulement victime d'une réalité qui s'est imposée à elle, mais elle est aux avant-postes de la mise en place de la rationalité néolibérale. Cela vaut en particulier pour les normes et l'hégémonie de la concurrence en Europe. « Construisant avec zèle le marché puis la monnaie unique, la « gauche » française et européenne a activement œuvré à édifier un système normatif qui interdit toute politique de gauche et entraîne pour finir sa propre disparition au profit de la droite la plus dure, de la xénophobie et du nationalisme » (p. 140). L'intégration européenne par la concurrence est devenue le déterminant majeur des politiques de la gauche, qui ne cherche plus à corriger le cours des choses et qui parfois le précipite. Il est peu contestable que la gauche a accompagné la dynamique néolibérale de la construction européenne sans la freiner, y compris quand elle a été majoritaire en Europe, et qu'elle n'a pas empêché l'hyper-austérité dans les pays atteints par la crise de la dette [8].

D'après les auteurs, on ne vaincra pas l'imaginaire néolibéral en préconisant le « grand retour » de l'État ou la restauration de la Loi, et on ne peut rien attendre des partis et des appareils qui se disputent la reconnaissance de l'État.

Ils préconisent de promouvoir un autre imaginaire pour une autre forme de vie. « On ne peut combattre le néolibéralisme qu'en opposant à son imaginaire un imaginaire alternatif, c'est-à-dire un imaginaire qui doit être à la hauteur de celui qu'il veut supplanter en s'élevant jusqu'à la proposition d'une forme de vie désirable » (p. 94). La gauche doit reprendre l'initiative en contestant le néolibéralisme comme forme de vie, en ouvrant l'horizon d'une « vie bonne », sans rien céder au courant libertarien qui récuse toute norme.

Ils estiment que l'élaboration d'une alternative ne peut venir que d'en bas, c'est-à-dire des citoyens par la mise en question de la logique de la représentation politique. « Si comme nous le croyons, le contenu ne peut être que celui de la démocratie politique poussée jusqu'au bout, l'élaboration de l'alternative doit déjà elle-même consister en l'expérimentation d'une telle démocratie, c'est-à-dire en l'expérimentation d'un commun politique » (p. 225). Ils prônent la remise en cause de la forme du parti. Il s'agit de reprendre l'expérimentation à ras le sol par

l'invention de nouvelles pratiques collectives. Ils préconisent de construire un bloc démocratique international, non pas un cartel de partis, mais un bloc qui serait composé de toutes les forces politiques, de toutes les organisations syndicales, associatives, écologistes, savantes et culturelles. « L'Europe ne peut être fondée qu'à partir du bas, par une citoyenneté démocratique transnationale qui ne peut être que l'œuvre des citoyens eux-mêmes » (p.142).

La portée de ces préconisations paraît limitée pour bâtir une alternative au néolibéralisme. S'il est nécessaire de mettre en cause l'imaginaire néolibéral, on ne peut attendre qu'une majorité se soit ralliée au nouvel imaginaire (d'autant qu'il peut y en avoir plusieurs) pour amorcer la transition. S'il est nécessaire de s'appuyer sur une multitude d'initiatives dans la société pour

créer de nouveaux rapports sociaux, on ne peut attendre que se généralisent les nouveaux comportements pour créer une alternative. Quel que soit le degré d'avancement des progrès du nouvel imaginaire et des nouvelles expériences sociales, de nouvelles politiques économiques définies et appliquées par les États, quelles que soient leurs limites, seront nécessaires. La coordination de milliers d'initiatives ne suffira pas si on n'utilise pas les capacités d'action des gouvernements. Les critiques certes justifiées des auteurs envers l'État néolibéral les conduisent à sous-estimer les possibilités d'utiliser l'État pour aller vers une société alternative. Si le néolibéralisme se nourrit des mécanismes de la concurrence généralisée et de la mobilité des capitaux, il faut limiter ces deux processus, ce qui implique des interventions publiques pour promouvoir une alternative au social-libéralisme.

Notes

[1] Dardot P. et Laval Ch. (2016), *Ce cauchemar qui n'en finit pas*, La Découverte ; (2009) *La nouvelle raison du monde, Essai sur la société néolibérale*, La Découverte (poche 2011).

[2] Gorz A. (1997), *Misère du présent, richesse du possible*, Galilée.

[3] Crouch C. (2011), *The strange non-death of neoliberalism*, Polity, Cambridge.

[4] Coussy J. (2003), Les politiques publiques dans la mondialisation, *L'Économie politique*, 17.

[5] Ramaux Ch. (2012), *L'État social*, Mille et une nuits.

[6] Brown W. (2015), *Undoing the demos*, Zone Books, New York.

[7] Rawi Abdelal (2007), *Capital rules. The construction of global finance*, Harvard University Press, Cambridge.

[8] Cabannes M. (2015), *La gauche à l'épreuve du néolibéralisme*, Le Bord de l'eau.